

La politique extérieure de l'Italie.

Après les remarquables et importants articles que la *Contemporary Review* (1) et la *Revue des Deux Mondes* ont publiés dernièrement au sujet de la politique de l'Italie, il peut sembler superflu que j'en parle à mon tour. Voici mon excuse : j'appartiens à un pays neutre, placé en dehors de toutes les rivalités et des ambitions des grandes puissances, et qui n'a qu'un seul intérêt en ce qui concerne les questions extérieures, le maintien de la paix, le développement des relations économiques des peuples et le progrès général de l'humanité. De nombreux et précieux liens m'attachent à l'Italie non moins qu'à la France. Il s'ensuit qu'à défaut d'autre mérite, ce que je vais dire aura peut-être celui d'une complète impartialité.

Dans les deux articles que M. Crispi a écrits dans la *Contemporary Review*, il a voulu prouver que la politique récente de l'Italie et son entrée dans la triple alliance lui ont été imposées par le fait que la France était en réalité, et depuis toujours, hostile à l'unité italienne et qu'elle n'a jamais reconnu l'occupation de Rome capitale. En ceci, M. Crispi a tort et raison à la fois. En d'autres termes, il faut distinguer, et avec soin, les époques et les courants d'idées.

Il va de soi qu'un événement aussi considérable que la constitution sur les flancs de la France d'un royaume unitaire de premier ordre, qui devait avoir et qui a eu pour conséquence la suppression du pouvoir temporel du chef de l'Église catholique, ne pouvait être apprécié de la même façon par tous les

(1) Juin et août 1891.

Français et surtout par tous les partis. L'unité de l'Italie, avec Rome comme capitale, devait avoir, a eu, et a encore pour ennemis les catholiques pratiquants ou, si l'on veut, les ultramontains. Nul ne peut s'en étonner. Elle a eu aussi pour adversaires ceux que j'appellerai les politiques, c'est-à-dire tous ceux qui se placent, comme le fait M. Crispi lui-même pour son pays, au point de vue d'une rivalité possible des forces et d'un certain équilibre à maintenir entre les puissances. Il est évident que la France, jouissant d'une unité complète et solidement construite, se trouvait relativement plus forte qu'elle ne l'est aujourd'hui, quand elle avait pour voisine une Allemagne partagée entre vingt États, souvent rivaux et incapables d'une action rapide et combinée, et d'une Italie également divisée en plusieurs principautés différentes. C'est ce que M. Thiers a fait valoir sans relâche dans tous ses discours. Non seulement des conservateurs libéraux comme Thiers, mais des républicains comme Eugène Pelletan, et des socialistes comme Proudhon ont parlé et écrit dans le même sens. Tout en souhaitant de voir l'Italie affranchie du joug de l'étranger, ils désiraient, et dans son intérêt et dans celui de la France, qu'elle se constituât sous la forme d'une fédération et non sous celle d'un État unitaire. Et aujourd'hui, en présence de la situation actuelle et au point de vue français, ne pourraient-ils pas soutenir qu'ils ont vu clair? Donc, on ne peut le nier, l'unité de l'Italie a eu pour adversaires en France deux groupes puissants et influents.

Mais, d'autre part, la grande majorité du peuple français était favorable à cette unité. Deux ordres d'idées très répandues amenaient cette manière de voir. En premier lieu, sans aller jusqu'à adopter le fameux mot de Gambetta : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi », le peuple, le paysan en France est anticlérical. C'est un legs de la Révolution française qui s'explique par l'horreur qu'inspirait tout souvenir de l'ancien régime. La masse des Français a donc applaudi à la chute du pouvoir temporel, et l'idée que la France eût pu prendre les armes pour le rétablir eût semblé alors monstrueuse, absurde, ridicule. En second lieu, la France se considérait à cette

époque comme la patronne de toutes les nationalités opprimées. Elle s'était enflammée du plus noble enthousiasme pour l'indépendance de la Grèce, et plus tard, pour celle de la Hongrie. Elle voulait à tout prix délivrer la Pologne du joug moscovite en passant apparemment sur le corps de l'Allemagne, et au prix d'une guerre avec tous les rois de l'Europe coalisés. Des mouvements populaires, des insurrections s'étaient faites au cri de : *Vive la Pologne!* non seulement sous Louis-Philippe, mais même sous la seconde république. Qui, en France, ne s'était ému, en lisant le *Mie prigioni* de Silvio Pellico, l'*Orco* de George Sand, ou les vers des poètes peignant les souffrances de l'Italie esclave, et qui n'avait désiré voir finir la dure et cruelle domination des Autrichiens dans le pays du Dante et de Pétrarque!

Ces sentiments favorables à l'Italie, disons plus, à l'unité italienne se sont maintenus en France même après 1870, malgré la déception éprouvée quand on ne vit pas arriver le secours d'au delà des Alpes. On savait que Victor-Emmanuel avait pleuré de rage et avait même insulté son cher ministre Sella, quand celui-ci avait démontré au roi galant-homme que l'armée italienne était absolument incapable d'entrer en campagne en temps opportun. On se rappelait le généreux quoique très inutile effort fait par Garibaldi pour venir en aide à l'armée de Bourbaki déjà complètement désorganisée alors. Comment donc a pu succéder à une amitié si naturelle entre deux nations sœurs, faites pour s'entendre, un sentiment très différent?

La cause occasionnelle a été, non comme le prétend M. Crispi et beaucoup d'Italiens considérables avec lui, la crainte de voir la France soutenir le Pape et même lui reconquérir des États, les armes à la main, mais bien l'occupation de Tunis par les troupes françaises, « forcées d'entrer dans la Régence pour châtier les Kroumirs »! Ceci est un point important que je tâcherai de prouver plus loin.

La cause véritable et profonde du dissentiment entre l'Italie et la France vient de plus loin. Il faut la chercher dans la position prise en Europe par l'Italie après la constitution de son unité.

L'Italie définitivement affranchie et unifiée a été admise, après 1870, à prendre sa place au tapis vert où les grandes puissances de l'Europe, Angleterre, France, Allemagne, Russie, Autriche-Hongrie, règlent les affaires extérieures de notre continent. Elle était désormais la sixième « grande puissance ».

Le plus sage eût été de refuser cet onéreux et périlleux honneur. Heureux les petits pays sur qui ne retombe pas cette lourde responsabilité ! Mais on ne pouvait pas espérer cette extrême sagesse ni de la part du roi, ni de la part du pays.

Tout en entrant dans l'aréopage des *Dii majores*, l'Italie aurait pu y prendre un rôle de réserve complète, c'est-à-dire n'intervenir dans les résolutions des puissances que pour défendre les droits des populations et les causes humanitaires, en excluant d'une façon absolue tout recours aux armes et en disant hautement qu'elle n'entendait consacrer ses ressources et son activité qu'à ses affaires intérieures. Cette attitude, très semblable à celle qu'adoptent les États-Unis quand parfois ils prennent part à des congrès ou à des conférences, eût donné à l'Italie la situation qui est, par exemple, celle de l'Espagne. J'ai exposé cette idée à diverses reprises, et il y a longtemps déjà, à des hommes d'État italiens de différents partis. Tous, sans exception, même ce grand parlementaire si prudent, si modéré, si prévoyant, Minghetti, l'ont énergiquement repoussée comme indigne de l'Italie régénérée. Elle était « une grande puissance » ; elle devait en accepter les charges avec l'honneur ; n'être plus qu'une Belgique ou une Suisse lorsque l'on compte trente millions d'habitants, jamais ! Elle se devait à elle-même, à sa dignité, à son passé, de dire son mot dans toutes les affaires internationales, de contribuer à maintenir l'équilibre européen, surtout dans la Méditerranée, et d'empêcher la prépondérance de l'un ou de l'autre de ses voisins de menacer sa propre sécurité. Il lui fallait donc une grande armée, une flotte puissante et même des colonies.

L'Italie était avide d'avoir sa part d'intervention dans les différends les plus délicats ; ainsi, avant que les Anglais, sur le refus de la France, se fussent décidés à occuper seuls l'Égypte

pour la sauver de l'anarchie, il avait été proposé d'organiser un protectorat à trois : France, Angleterre, Italie. L'échec de cette combinaison, justifiée cependant par les intérêts considérables qu'avaient les trois États aux bords du Nil, fut pour l'Italie une déception cruelle dont ne peuvent encore se consoler ceux qui s'en souviennent. Elle eût été heureuse de s'engager dans le guépier égyptien qui faisait reculer même la France (1). Tout le monde au delà des Alpes était atteint à cette époque de cette manie de grandeur que le regretté Jacini a si bien nommée « mégalo-manie » (le désir de faire grand), qui portait tout Italien à désirer que, dans les affaires du monde, un grand rôle fût réservé à son pays.

Il suffisait d'ailleurs de la seule visée commune à tous les hommes d'État italiens de maintenir « l'équilibre » dans la Méditerranée pour amener tôt ou tard des dissentiments et des antagonismes dans les relations avec la France. La France, puissamment assise sur les deux rives de cette mer intérieure avec ses trente-huit millions d'habitants, ses inépuisables ressources financières, son innombrable armée et son excellente flotte, doit, par la force des choses, y occuper une place prépondérante. Évidemment, si l'Italie veut y maintenir un chimérique « équilibre », elle ne peut le faire qu'en cher-

(1) On se rappellera que M. de Freycinet demanda à la Chambre un crédit pour envoyer en Égypte un petit corps de troupe de quatre mille hommes qui, de concert avec les Anglais, y auraient maintenu l'ordre. L'offre de coopération émanait du cabinet de Londres et les grands intérêts que la France avait en Égypte, notamment dans le canal de Suez, justifiaient cette intervention. Néanmoins, après un incisif et brillant discours de M. Clémenceau, la Chambre des députés repoussa le crédit demandé à une majorité écrasante, 416 voix contre 75, et M. de Freycinet déposa son portefeuille.

Aujourd'hui, les Français regrettent amèrement le vote du 29 juillet 1882. Et cependant, qui sait si M. Clémenceau n'avait pas raison ? Rien de plus dangereux qu'un *condominium* ; on l'a bien vu lors de l'occupation en commun du Schleswig-Holstein par la Prusse et l'Autriche. Quel grand avantage y aurait-il pour la France à ce qu'en ce moment ses pantalons rouges montent la garde au Caire à côté des habits rouges des Anglais ? Ce qui intéresse le monde, et aussi la finance et le commerce français, c'est que l'ordre et la sécurité règnent en Égypte. Si l'Angleterre veut bien se charger du rôle de sergent de police, pourquoi lui envier cet office assez ingrat ?

chant des alliances, et surtout celle de l'Angleterre, qui, elle aussi, prétend avoir sa part d'influence et de puissance dans la Méditerranée.

Ainsi donc, répétons-le, l'idée seule de l'équilibre méditerranéen dont l'Italie n'a cessé jusqu'à cette heure de se faire le protagoniste, impliquait à l'égard de la France un antagonisme à l'état latent. Un incident imprévu allait le faire passer à l'état aigu. Dans les conférences d'où est sorti le traité de Berlin, il m'a été affirmé de bonne source que les représentants de l'Italie s'étaient sentis extrêmement isolés. Ils avaient rencontré chez leurs collègues beaucoup de froideur, ou même chez quelques-uns d'entre eux très peu de bienveillance. Ce traité, et surtout ce qui en fut la suite immédiate, provoquèrent en Italie un ressentiment violent, une irritation profonde et unanime.

L'Autriche-Hongrie obtenait la Bosnie et l'Herzégovine; l'Angleterre, Chypre; la Russie, la libération de la Bulgarie et l'accès aux bouches du Danube, et la France, enfin, comble d'amertume et d'humiliation, la Tunisie, tandis que le jeune royaume s'en revenait les mains vides, sans compensation aucune!

On pouvait dire aux Italiens: Qu'espérez-vous donc? Le Trentin cédé par l'Autriche? L'Albanie ou Tripoli enlevés à la Turquie? Il n'y fallait pas songer. Tunis, peut-être? Mais la France n'y aurait jamais consenti. Sans doute, il était sûr de voir la Régence annexée désormais à l'Algérie, mais n'en était-elle pas le complément naturel? C'est une menace permanente pour la Sicile, dites-vous, mais Toulon ne l'est-il pas à un bien plus haut degré pour Gênes et à une proximité bien plus inquiétante? D'ailleurs, en cas de guerre, la France irait-elle prendre pour base d'opérations l'Afrique, dénuée de ressources, plutôt que ces propres côtes où elle a sous la main, et en abondance, tout ce qu'il faut en hommes, en armes, en munitions et en vivres?

Mais les Italiens ne pouvaient et ne voulaient rien écouter, tant leur irritation était violente. Elle dépassait tout ce qu'on peut imaginer; c'était de la fureur et elle était générale, car

les amis les plus dévoués de la France et les hommes les plus modérés la partageaient (1).

Ce qu'il y avait de plus cruel pour l'Italie, c'est que, pour résister à la France, elle ne pouvait compter sur aucun appui. La Russie ne se consolait pas d'avoir dû déchirer le traité de San-Stefano. L'Autriche ne pardonnait pas les manifestations irrédentistes, et quant aux deux alliés naturels, l'Allemagne et l'Angleterre, c'étaient, ô dérision, lord Salisbury et le prince de Bismarck qui avaient offert Tunis à la France, le premier, pour donner à cette puissance une compensation qui pût y amortir les idées de revanche, le second, pour faire naître entre l'Italie et la France une cause de dissentiment et d'hostilité dont il lui serait facile de tirer parti.

Du moment où l'Italie n'acceptait pas ce rôle d'une nation désintéressée qui voit, sans envie et sans crainte, grandir ses voisins, elle devait désirer ardemment sortir de son isolement. Vers le même temps, les négociations étrangères et inquiétantes qui s'étaient engagées entre Rome et Berlin amenèrent le gouvernement italien à se jeter dans les bras de Bismarck. Il faut rappeler ici cet incident de 1881-82, dont M. Crispi ne fait nulle mention dans ses remarquables articles. A cette époque, M. de Bismarck qui, peu de temps auparavant, demandait la revision de la loi des garanties *contre* le pape, semblait la réclamer maintenant *en sa faveur*. M. de Schlessler, envoyé au Vatican, en mission officielle, y avait apporté les paroles les plus rassurantes. Une dépêche du ministre des affaires étrangères d'Italie à l'ambassadeur italien à Berlin trahissait les vives inquiétudes du Quirinal. Le pape et son entourage étaient pleins d'espoir ; ils allaient jusqu'à s'attendre

(1) Je pus le constater et dans les lettres que je recevais d'Italie et dans un voyage que je fis dans la Péninsule à cette époque. J'en citerai un exemple seulement : Au banquet que la ville de Turin offrit à l'Institut de droit international (septembre 1882), j'étais assis à côté de l'une des premières autorités. En regardant le menu, je remarquai qu'il ne portait que des vins italiens. Je dis à mon voisin de table, sans penser à mal, que je me réjouissais de faire ainsi connaissance avec les richesses viticoles du pays. « Nous ne boirons plus de vins de France, me répondit-il. Elle a méconnu nos droits, elle nous a humiliés; elle voudra nous écraser complètement, mais nous saurons nous défendre; les femmes, même, prendront les armes. » Ce fut une explosion de colère qui me confondit.

à ce que l'Allemagne pourrait faire restituer au Saint-Père une partie de ses États (1).

M. de Bismarck, en prenant parti pour le pape, du moins en apparence, s'assurait trois avantages très considérables : il obtenait les voix du centre catholique pour faire adopter ses réformes économiques au Parlement allemand ; en mettant fin au *Kulturkampf*, il diminuait l'hostilité du clergé de l'Alsace-Lorraine, enfin, il forçait l'Italie, isolée et menacée au sujet de Rome capitale, de venir à lui. C'était la carte forcée. Comment le gouvernement italien n'aurait-il pas saisi avec empressement cette occasion unique de sortir de cet isolement qui lui semblait plein de périls et d'obtenir l'alliance de l'Allemagne au lieu de l'hostilité menaçante dont M. de Bismarck faisait montre au sujet de la question ecclésiastique ? Sa situation changeait du jour au lendemain : de détestable elle devenait excellente. L'Italie se sentait désormais forte et appuyée vis-à-vis de la France et toute inquiétude relative à une ingérence étrangère dans la question romaine disparaissait. On peut demander aux hommes d'État français qui viennent de saluer avec tant d'enthousiasme l'entente avec la Russie, malgré l'engouement d'autrefois en faveur de la Pologne, si, dans les conditions critiques où se trouvait l'Italie, ils n'auraient pas agi comme elle.

On se souvient du voyage que fit, en 1882, le roi Humbert à Vienne, où s'esquissa la triple alliance par l'intermédiaire de M. Mancini, son ministre des affaires étrangères, et du comte de Robilant, son ambassadeur en Autriche. J'ai connu personnellement M. Mancini, et je puis affirmer qu'il aimait sincèrement la France. Défenseur convaincu du principe de la paix et de l'arbitrage, il se serait refusé à signer un traité qui aurait

(1) La situation était si tendue et on croyait à ce point à une intervention de l'Allemagne en faveur du pape que j'essayai de montrer les obstacles qui s'y opposaient. (*Revue de Belgique*, 15 février 1882.) J'y dépeins les espérances du Vatican dans les termes suivants : « Ceux qui sont admis auprès du pape lui trouvent un visage rayonnant. Dans son entourage, on prend un air mystérieux pour cacher la joie trop vive et les espoirs trop rapprochés. Non, dit-on, ce n'est pas encore pour demain ; mais de grands événements se préparent. *Rome est fatale*, Sella l'a avoué. Le pape sera de nouveau roi. Il sera délivré par la main des barbares qui chasseront l'usurpateur ! »

eu un but agressif ; s'il a adhéré à celui de la triple alliance, c'est d'abord parce qu'il était convaincu qu'il aurait pour résultat le maintien de la paix, et, en second lieu, parce qu'il paraissait être en ce moment, pour l'Italie, la seule voie de salut.

Le simple récit de ces faits, bien connus, prouve que la conduite de l'Italie, dans toute cette affaire, s'explique non par la crainte de voir la France intervenir en faveur du pape, ce à quoi personne ne songeait à cette époque, mais, au contraire, par les avances que l'Allemagne faisait au Vatican par la mission de M. de Schlösser et par l'attitude menaçante que prenait M. de Bismarck à l'égard du Quirinal. La manière d'agir du gouvernement italien dans cette circonstance se justifie ainsi bien mieux qu'en invoquant, comme le fait M. Crispi, des appréhensions chimériques. Les Français eux-mêmes, s'ils veulent y réfléchir, seront les premiers à le reconnaître. Les Italiens se plaignent amèrement de ce que la France, qui se montre si dure pour son clergé chez elle, n'a jamais, par un acte public, reconnu l'occupation de Rome par l'Italie, ainsi que l'a fait, par exemple, l'empereur Guillaume, en acceptant l'hospitalité du roi Humbert au Quirinal. Mais, soyons de bon compte, la triple alliance n'a pour but, on peut l'admettre, que la continuation de la paix et du *statu quo*. Ce *statu quo* signifie pour la France l'Alsace-Lorraine conservée à l'Allemagne et un obstacle à toute tentative qu'elle pourrait faire pour la reconquérir.

Certaines puissances peuvent se féliciter du maintien d'un traité qui a pour effet d'éloigner les chances de guerre, mais il est difficile de demander aux Français de s'en réjouir. L'Italie, faisant partie de la barrière qu'on a opposée aux desseins supposés de la France, celle-ci doit rechercher de son côté ce qui peut affaiblir l'Italie. La question romaine et les revendications du pape ont évidemment cet effet en certaine mesure. Le cas échéant, cela peut devenir une arme en ses mains. C'est vraiment trop exiger que de lui demander de s'en dessaisir. De même qu'étant données les circonstances en 1881-1882, il était naturel que l'Italie entrât dans la triple alliance, ainsi il est

naturel que la France ne renonce pas au moyen qu'elle peut avoir de faire pièce aux États alliés. Dans le traité qui a livré le Schleswig-Holstein à la Prusse, il était stipulé qu'il serait tenu compte des vœux des habitants de la partie exclusivement danoise du Schleswig, ce qui n'a pas encore eu lieu jusqu'à présent. L'Allemagne peut-elle raisonnablement demander à la France qu'elle consacre un état de choses contraire à un article formel du traité de Nikolsburg, qu'elle n'est pas chargée, au reste, de faire respecter puisqu'elle n'y est pas intervenue? Quoique la France n'ait pas voulu se dessaisir d'un moyen de pression qu'avait conservé aussi l'Autriche, et même l'Allemagne jusqu'à la conclusion de la triple alliance, il n'y avait absolument aucun danger que le gouvernement français prît la défense des intérêts du pouvoir temporel. Cette éventualité n'aurait pu se présenter que dans le cas d'une restauration de la monarchie, parce que celle-ci eût pu se croire obligée de donner satisfaction en ce point au parti clérical qui aurait amené son retour, ainsi que l'avait fait Napoléon III malgré ses sympathies pour l'Italie; mais, même dans ce cas, la royauté restaurée aurait presque certainement hésité à agir, en présence des résistances intérieures et de l'Allemagne intéressée, alors, à soutenir l'Italie. Aussi, jusqu'en 1882, il n'y avait rien à craindre de ce côté. Ce n'est donc pas ce péril complètement imaginaire qui a pu amener le gouvernement italien à s'allier avec l'Allemagne et avec l'Autriche. Toutefois, on ne peut se le dissimuler, depuis 1882, la situation est changée. Certes, la République française ne commettra pas l'insigne folie d'attaquer l'Italie comme, par une étrange aberration, les Italiens se l'imaginent parfois (1).

(1) Pendant l'été de 1889, en pleine exposition universelle, le gouvernement italien a cru très sérieusement que la flotte française allait surprendre la Spezzia pour en détruire les arsenaux. On a cru devoir en avertir la flotte anglaise de la Méditerranée, qui arriva à Gênes pour suivre les événements de plus près. L'explication de cette incroyable aventure, paraît-il, est celle-ci : On avait donné à la flotte de Toulouse pour « thème » d'étude tactique l'attaque de la Spezzia. Un officieux en avait été instruit; il prit la chose au sérieux et en prévint le ministre de la marine d'Italie, qui, à son tour, admit cette chose impossible, tant, à cette époque, on croyait aux mauvais desseins de la France.

Mais la question du pouvoir temporel est une épine dans les flancs de l'Italie. Celle-ci faisant partie de la barrière opposée aux revendications de la France, cette puissance n'ira pas contribuer à enlever cette épine, et à faire disparaître cette difficulté dont elle peut tirer parti à l'occasion.

Après avoir expliqué comment l'Italie, aspirant à rester une « grande puissance », a été amenée malgré elle, et, on peut le dire, contrainte et forcée à entrer dans la triple alliance, on peut se demander pourquoi elle n'en est pas sortie quand les circonstances ont changé, et notamment l'été dernier, lorsque les relations avec la France étaient redevenues beaucoup meilleures. Ici encore, je crois que pour juger la conduite du gouvernement italien, on peut en appeler à l'appréciation de tout Français impartial.

Et d'abord, la considération du point d'honneur, qui sera mieux comprise à Paris que partout ailleurs. Au moment où se préparait l'entente franco-russe, l'Italie pouvait-elle sans lâcheté et sans s'exposer à des représailles en partie justifiées abandonner ses alliés en présence des dangers plus sérieux qui allaient les menacer (1)?

Quoi qu'en aient dit les ministres français et les ministres allemands, la visite des cuirassés à Cronstadt et la réception de l'amiral Gervais par le Tsar n'ont pas contribué à rendre le maintien de la paix plus certain.

Sans doute, rien n'est changé dans la situation générale de l'Europe. Il était déjà certain que la Russie n'aurait pas laissé

(1) Sans doute, le renouvellement de la triple alliance a été signé cet été (1891), avant la visite de la flotte française à Cronstadt. Mais, d'après des informations que je crois sûres, le gouvernement italien a été prévenu des négociations qui préparaient cette visite et l'entente franco-russe. En outre, le marquis di Rudini a désiré placer l'opinion devant un fait accompli, d'ailleurs inévitable, afin d'échapper aux agitations très fâcheuses qu'aurait pu provoquer l'incertitude de la situation.

M. Giacometti, dans la *Revue des Deux Mondes*, dit que le marquis di Rudini, en signant le renouvellement de la triple alliance, n'a fait qu'obéir à une pression de l'Angleterre. Mais pareille intervention n'est guère dans les habitudes du cabinet anglais dans les dernières années, et il est peu probable que lord Salisbury ait voulu s'avancer jusque-là.

écraser la France par la triple alliance et que, d'autre part, la France serait venue au secours de la Russie.

Comme l'a dit Bismarck, un jour qu'on lui parlait de l'alliance franco-russe : « Il n'en est pas question, mais elle est faite. » Seulement, ce qui est changé, c'est que la France, plus assurée désormais d'un appui, se montrera plus roide et moins coulante vis-à-vis de l'Allemagne et de l'Italie. La situation devient ainsi plus tendue et plus incertaine. Comme me le disait, l'automne dernier, le meilleur ministre des affaires étrangères qu'ait eu l'Italie, à savoir le marquis Visconti-Venosta, m'entretenant des chances de guerre à Santena, tandis que nous visitions le tombeau et les souvenirs de Cavour : « Il faut toujours compter avec l'imprévu. Les incidents, voilà le danger en certaine situation. »

D'ailleurs, la question de Rome, qui, soulevée par l'Allemagne en 1881-1882, a déterminé l'Italie à entrer dans la triple alliance, existe toujours et il est bien plus à craindre qu'elle soit prise en mains par l'Allemagne et par l'Autriche-Hongrie que par la France républicaine. L'Autriche-Hongrie, ne l'oublions pas, est au fond cléricale. L'empereur et sa cour le sont aussi ; pour ne pas blesser le pape, François Joseph n'a pas pu se décider à rendre au roi Humbert la visite que celui-ci lui a faite à Vienne. S'il prenait fait et cause pour le pape, la majorité de ses sujets applaudirait et il n'aurait nulle résistance sérieuse à craindre. La situation n'est pas la même en Allemagne, dont la majorité est protestante ; mais en réalité, l'empereur Guillaume, en fait de politique extérieure, peut faire ce qu'il veut et une intervention favorable au pape lui vaudrait la reconnaissance de tout le clergé de l'Alsace-Lorraine et du centre catholique au Parlement, ce qui n'est pas un mince intérêt. Il y a donc là entre les mains de l'Autriche-Hongrie ⁽¹⁾ et

(1) Pour montrer combien la situation reste toujours inquiétante et précaire de ce côté, il suffit de rappeler quelques agitations et quelles appréhensions a provoquées au sein du Parlement italien la réponse faite par le comte Kalnoky à propos de la question romaine quand y est arrivé le télégramme suivant :

« Vienne, 20 novembre 1891.

« Amené à s'expliquer sur la question romaine, au sein de la délégation autrichienne, le comte Kalnoky s'y est pris de façon à ne pas heurter de face les

de l'Allemagne une arme terrible qui rive, hélas! l'Italie à la triple alliance. Si elle ne s'était pas aliéné l'amitié de la France à propos de Tunis, et si elle ne s'était pas donné pour mission le maintien de « l'équilibre » dans la Méditerranée, elle aurait pu certainement ne pas entrer dans la « triple » , mais une fois le pacte d'alliance signé, on ne voit pas bien comment elle peut s'en dégager sans déshonneur, et surtout sans de graves périls.

M. Crispi dans la *Contemporary Review*, M. Giacometti dans la *Revue des Deux Mondes*, et même la plupart des Italiens, ne tiennent pas compte de ce que la question romaine doit peser dans les décisions du gouvernement italien.

M. Renan, dans son beau volume sur Marc-Aurèle, a prédit que le catholicisme finirait, comme le paganisme, dans les campagnes éloignées privées de lumières, et les libéraux en tout pays considèrent la papauté comme une « quantité négligeable ». Il se peut que malgré les prédictions de Macaulay, tel soit le sort de la religion catholique dans le vingtième siècle, mais ce qui est certain, c'est que le pape et le clergé, dont il est le maître absolu, sont une grande puissance, avec laquelle il faut compter. C'est ce qu'a très bien montré récemment M. Stead, avec un enthousiasme peu justifié de la part d'un

catholiques, tout en évitant avec soin de froisser l'Italie de près ou de loin. Tenant compte des susceptibilités légitimes des catholiques qui forment la grande majorité de l'empire, le ministre voudrait pour le chef de la catholicité la plus complète indépendance qui lui est nécessaire. Mais, d'autre part, le gouvernement désire également que la paix règne entre la papauté et le royaume d'Italie.

« Il en est de même de la population autrichienne, qui veut vivre en paix avec la population italienne.

« Nous avons conclu avec l'Italie une alliance politique qui est une des bases de notre politique. Voilà pourquoi le comte Kalnoky refuse de répondre à certaines questions qui lui ont été posées et auxquelles il ne pourrait pas répondre sans blesser les sentiments de la nation italienne. Personne n'est encore parvenu à résoudre le problème.

« Le ministre des affaires étrangères a été fort applaudi et son budget a été adopté. »

Sans doute, les inquiétudes à Rome ont été vite calmées, car le comte Kalnoky s'est empressé de rassurer le Quirina, qui savait probablement déjà ce qu'il devait en penser. Mais ce qui reste grave, c'est que l'opinion en Autriche force le chancelier de l'empire de faire des déclarations pareilles.

protestant sincère, mais avec une vue très claire de la réalité.
(V. *Letters from the Vatican*, Stead.)

Par les évêques et les curés, le pape fait voter à sa guise plus de la moitié de la population comme en Belgique et en Espagne, un bon quart, peut-être un tiers en France, les trois quarts en Irlande, dans le bas Canada, ou en Tyrol. Il a dans sa main certaines provinces, même des empires protestants ou schismatiques, par exemple les provinces Rhénanes et l'Alsace-Lorraine, en Allemagne, et la Pologne, en Russie. Le moment peut donc toujours venir où, soit un souverain, soit un ministre, ait intérêt à acheter l'appui du pape en lui rendant service et en appuyant ses revendications. N'a-t-on pas vu les ministres de la protestante Angleterre négocier avec Léon XIII pour obtenir de lui qu'il modérât les violences du mouvement agraire en Irlande? Les catholiques disposent au Parlement allemand de plus de cent-dix voix. Comment un ministre obligé de compter avec une majorité parlementaire ne serait-il pas tenté de conquérir cet important appoint? On a vu le pape intervenir directement en faveur du gouvernement lors de la question du septennat, qui a été emportée grâce à lui. Quand on songe que la robe sans couture de Jésus-Christ, exposée à Trêves, y a attiré presque un million et demi de pèlerins, on ne peut nier qu'il n'y ait dans le fanatisme une force latente considérable. Ces faits ne sont pas agréables à constater pour les amis des idées libérales et de la liberté, mais il vaut mieux les regarder de face et en tenir compte que les ignorer ou les oublier. Le pape revendiquant Rome et disposant dans toute l'Europe, au milieu des complications de la politique contemporaine, d'une grande influence, c'est là un danger possible qui doit être pour le gouvernement italien un objet constant de préoccupation. Si on veut bien réfléchir à cette situation, on comprendra mieux la ligne de conduite suivie par l'Italie. Malheureusement, il ne dépend pas d'elle de la modifier. Sans doute, en agissant sans cesse avec grande prudence, en maintenant avec fermeté la loi des garanties et en assurant même la pleine liberté des pèlerinages, ainsi que vient de le faire à Milan, en si bon termes, le marquis

di Rudini, il est possible de l'écartier, mais non de le faire disparaître entièrement pendant bien des années encore. Des projets de conciliation ont été présentés de divers côtés et notamment par cet éminent esprit, trop tôt enlevé à son pays, Stefano Jacini.

Tous se heurtent à une impossibilité qui ne dépend pas des hommes, mais de ce qu'il y a d'inconciliable dans les deux principes opposés. D'un côté, le pape ne peut pas renoncer formellement au pouvoir temporel que ses prédécesseurs et tous ses fidèles ont déclaré indispensable à l'exercice de son ministère, et de l'autre côté, le roi ne peut pas restituer Rome au Saint-Siège sans risquer sa couronne. La situation actuelle doit donc se perpétuer jusqu'à ce que, le temps aidant, on soit arrivé à considérer la suppression du pouvoir temporel comme aussi définitive que celle des principautés ecclésiastiques médiatisées en Allemagne au commencement de ce siècle.

D'ailleurs, qu'on le remarque bien, ce n'est nullement de l'opposition violente ou intransigeante du clergé italien que peuvent naître les dangers futurs, aucun de ces prélats n'a songé à envoyer au gouvernement des missives injurieuses semblables à celle que l'archevêque d'Aix, Gouth-Soulard, publiait dans les journaux français à l'adresse du ministre de la justice. Sans doute, les prêtres italiens s'affligent du conflit qui existe entre le Quirinal et le Vatican, mais ils sont bons patriotes, ils aiment leur pays et ils gémiraient de le voir envahi par l'étranger, fût-ce pour rendre au pape ses anciennes provinces. Partout où arrive le roi « usurpateur », le haut clergé ne fait nulle difficulté d'aller le recevoir. La plupart des évêques partagent, m'a-t-on affirmé, les idées de celui de Crémone, prélat très savant et très préoccupé de la question sociale, qui montrait récemment en excellents termes que le clergé devrait s'abstenir de prendre part à la politique militante. « Le prêtre, dit-il, dans ces luttes n'a rien à gagner et tout à perdre. Sort-il vainqueur de la bataille électorale, ses adversaires vaincus, parfois très influents, leurs parents, leurs amis, se réunissent contre le prêtre; avides de

vengeance, ils préparent la revanche et sont prêts à user de tous les moyens ; alors, pour leur résister, le ministre du Dieu de paix sera forcé, afin de sauver son parti, de chercher partout des alliés, même parmi ceux qui lui font peu d'honneur. Le prêtre est-il vaincu, ceux qui triomphent se font gloire de l'avoir emporté sur l'Église ; ils attaquent et insultent celle-ci et ils n'épargnent rien pour éviter une défaite à l'avenir. Ainsi, ou vainqueur ou vaincu, le prêtre se trouve dans la situation la plus douloureuse. »

« Et ce n'est pas tout. O vous, curés de nos paroisses, après ces luttes électorales auxquelles vous avez pris une part active, pouvez-vous désormais exiger ou espérer que les vainqueurs ou les vaincus iront à l'église assister à votre messe ou écouter vos sermons ? Pouvez-vous croire qu'ils viendront encore à votre tribunal confesser leurs péchés, qu'ils recevront humblement vos avis, qu'ils vous appelleront à leur lit de mort comme leur conseil spirituel ou leur père respecté ? Pour se l'imaginer, il faudrait ne point connaître la nature humaine, et ce que j'ai vu, de mes propres yeux vu, à cet égard, m'ôte tout doute. Nos paroissiens peuvent admettre des remontrances de la part de celui qui se contente d'exercer son ministère spirituel, non de celui qui les aura combattus en matière politique, ce qu'ils considèrent comme une usurpation de pouvoir.

« Si nous luttons contre les laïques sur le forum et sur le terrain municipal, lors des élections, ceux-ci se croiront le droit de nous attaquer dans nos temples et de se venger en matière religieuse.

« Le prêtre doit être l'ami et le père de tous ses paroissiens, des bons pour les rendre meilleurs, des mauvais pour les ramener au bien. Il doit pouvoir apporter à tous des paroles de paix et les consolations de la religion. Mais comment pourra-t-il le faire si, dans les luttes électorales, il a ouvertement combattu ceux qui peut-être demain auront besoin de lui ? » (*Il clero e la societam oderna, di Monsignore Geremia Bonomelli. Cremona, 1889, p. 46, 48.*)

On peut dire que le clergé italien comprend mieux la mission toute pacifique et exclusivement spirituelle imposée par

les fonctions sacerdotales que ne le fait celui de l'Irlande, du Canada, de la Belgique et des provinces Rhénanes, mieux même que le clergé français, qui est cependant plus réservé en matière politique que les précédents. Sans doute, il peut y avoir par-ci par-là, surtout au Vatican, quelques fanatiques qui mettraient sans hésiter toute l'Italie à feu et à sang pour rendre au pape ses anciens États (1).

Mais si le démon de la guerre, semblable à Satan tentant Jésus au désert, venait dire à Léon XIII : « Vous n'avez qu'un geste à faire, et aussitôt une armée étrangère, soit celle de la France, soit celle de l'Allemagne, passera les Alpes, dispersera les troupes italiennes et, après de sanglantes mais complètes victoires, vous rendra le pouvoir et chassera de Rome l'usurpateur », je me plais à croire que celui qui se prétend être le représentant du prince de la paix se refuserait à reconquérir sa couronne à ce prix. Le danger, si jamais il doit naître, viendra donc, non du clergé italien, mais du clergé étranger. Raison de plus pour que le gouvernement du Quirinal en tienne compte et redouble de prudence.

Aussi ne peut-on assez louer les paroles prononcées à ce sujet par le marquis di Rudini dans son récent discours de Milan : « La politique ecclésiastique désormais traditionnelle, honneur et force de l'Italie, sera scrupuleusement maintenue ; des faits déplorables suscités par quelques esprits surexcités et aveugles ne nous en feront pas dévier. Ce n'est pas cet incident de minime importance qui nous fera mettre en discussion le statut fondamental de ce royaume et qui nous amènera à modifier la loi statutaire et immuable des garanties dont une expérience déjà longue a démontré la sagesse et l'opportunité.

« L'Italie ne diminuera en rien le respect qu'elle doit à la

(1) Quand M. Stead se rendit à Rome pour savoir si l'on pouvait espérer que le Vatican se mettrait à la tête du mouvement social et accepterait l'idée d'introduire un Anglo-Saxon comme chef de l'Église catholique, il fit le voyage avec un prélat qui se rendait aussi dans la Ville-Éternelle. Celui-ci ne lui cacha nullement qu'il comptait bien voir prochainement une armée étrangère envahir l'Italie, chasser l'usurpateur et rétablir le pouvoir temporel. M. Stead s'étonna et s'indigna d'entendre cet appel à la guerre et aux massacres sortir de la bouche d'un ministre du Christ. Ce ne fut pas sa dernière désillusion. (*Letters from the Vatican.*)

liberté de conscience et à la tolérance religieuse si glorieusement professée par notre pays.

« Les pèlerins de toutes les parties du monde, certains de la sécurité que leur donnent nos lois, pourront continuer à venir à Rome rendre un respectueux hommage au souverain pontife auquel nous, qui sommes forts dans le présent et assurés de l'avenir, nous pouvons garantir sans crainte la plus complète liberté et rendre, en même temps, les honneurs souverains (*onori sovrani*). »

Du moment que l'Italie, toujours plus ou moins menacée par la question romaine, entendait jouer le rôle de grande puissance et de gardienne de l'équilibre méditerranéen, il lui fallait une grande armée et une forte marine, au risque d'accabler ses populations d'impôts et d'arriver à des budgets en déficit et à des emprunts incessants. Mais, en admettant même cette politique sujette à tant d'objections, il semble que le gouvernement italien aurait pu dépenser beaucoup moins d'argent qu'il ne l'a fait tout d'abord pour sa marine de guerre. Ici encore, la « mégalomanie » l'a emporté. On a voulu avoir les plus énormes cuirassés du monde, coûtant 25 à 30 millions de francs chacun, sans tenir compte des inconvénients qu'ils présentent ⁽¹⁾, surtout en un temps où les progrès dans les constructions navales sont si incessants, qu'un type de navire est, après peu d'années, démodé, dépassé, considéré comme hors d'usage.

(1) Incompétent moi-même en cette matière, je ne fais que répéter ici ce que m'ont dit des officiers de marine anglais très distingués. D'après eux, ces immenses navires, avec leurs canons de cent tonnes, comme l'*Italia*, le *Duillio*, le *Lepante*, etc., sont des instruments de combat si compliqués qu'à chaque croisière, même de courte durée, l'une ou l'autre de leurs machines se déränge. L'épaisseur de leur cuirasse et leur vitesse ne sont pas en rapport avec leur masse, de sorte qu'assailis par deux ou trois ennemis hardis et très rapides ils risqueraient beaucoup d'être coulés, d'autant plus que le nombre de canons énormes dont ils sont armés étant très petit, les assaillants auraient grande chance d'échapper à leurs projectiles. Pour que la marine italienne puisse jouer un rôle important dans une campagne, il faut supposer qu'elle agira de concert avec celle d'une autre puissance, l'Allemagne ou l'Angleterre, par exemple. Elle aurait donc dû laisser à ces pays du fer et de l'acier le soin de construire les grands bâtiments de ligne. Elle aurait fourni les navires légers et rapides, qui seront peut-être le meilleur type de combat dans les batailles navales futures et pour lesquels, d'ailleurs, l'Italie aurait trouvé dans sa flotte marchande d'excellents éléments.

Des millions ont été ainsi employés sans compter à fortifier certaines parties de l'Italie et même Rome, et maintenant on parle de construire des forts en Sicile parce que la France a exécuté quelques travaux à Biserte. Tout cela sera-t-il bien utile? Et d'abord, quand on possède une ligne de côtes aussi étendue que celle de l'Italie, il n'est pas possible de fortifier tous les points où un débarquement peut s'opérer, et l'ennemi pourra toujours choisir ceux où l'on n'aura pas construit de forts. En second lieu, il a été prouvé par les dernières guerres que les diversions sont aujourd'hui très inutiles et que l'important est de porter au point décisif le plus de forces possible. C'est que tout se décide très rapidement; on l'a bien vu en 1866 et en 1870. Il est donc parfaitement évident que la France, dont on redoute toujours les attaques, n'ira pas détacher, ne fût-ce que deux corps d'armée, pour occuper la Sicile, Naples ou même Rome. Supposons l'un de ces points, ou même ces trois points occupés par la France, l'avantage serait nul, car, victorieuse ou vaincue, à la paix, elle ne les conserverait point. Il est donc certain que la France concentrerait toutes ses forces au débouché des Alpes et des Vosges, des Vosges surtout, car elle pourrait à la rigueur laisser envahir le Midi. Ce qu'il lui faut, c'est battre les Allemands, le reste est accessoire. L'Italie peut être tranquille; elle n'aurait rien à craindre d'un débarquement qui n'aurait aucune influence sur les batailles décisives.

Les déficits dans le budget et les impôts accablants n'ont pas été les seules conséquences fâcheuses des grands armements : ils ont conduit aussi au protectionnisme. On a tort de croire que M. Crispi a commencé la guerre des tarifs pour faire pièce à la France. L'Italie a été amenée aux droits protecteurs par le raisonnement suivant qui m'a été souvent répété par des hommes d'État et même par des économistes italiens : « Pour soutenir notre position politique en Europe, nous avons besoin de ressources considérables. L'expérience a démontré que si le pays reste principalement agricole, il ne pourra y suffire. Il lui faut donc un développement industriel qui le mette à la hauteur des autres grandes nations. Pour atteindre ce résultat,

des droits fortement protecteurs sont indispensables. L'Italie ne doit plus être tributaire de l'étranger pour les rails, pour les machines, pour les armes, pour les draps dont elle a besoin. Ce n'est pas en vendant des oranges et du macaroni qu'elle pourra faire face aux dépenses qu'elle ne peut éviter.

De cette politique commerciale, et aussi d'une aberration « mégalomanique » est sortie l'entreprise colossale dans la mer Rouge. Un pays qui se crée par la protection une industrie factice doit aussi lui procurer des débouchés favorisés. D'ailleurs, les grandes puissances se partageaient l'Afrique. La petite Belgique elle-même y prenait possession d'un vaste empire. L'Italie devait y avoir sa part. Massouah serait une compensation pour la cruelle déception de Tunis. A mon grand étonnement, je trouvai qu'un homme aussi sage, aussi clairvoyant que Minghetti, sans être enthousiaste, n'était pas hostile à la nouvelle colonie, par suite d'une considération très particulière. « Un grand pays, disait-il, ne peut concentrer toute son activité en lui-même. Le besoin d'expansion propre à un peuple d'imagination vive, si on ne lui ouvre quelques grandes perspectives, s'aigrit, tournera en mécontentement et corruption. La rage des sectes opposées en politique, ne trouvant pas d'issue, mettra en danger les institutions libres. Le Far-West pour l'Amérique, les colonies pour l'Angleterre, sont des exutoires qui les mettent à l'abri des dangers de la démocratie. — Sans doute, lui répondis-je, mais votre Éritrée n'équivaut pas encore à l'Inde plus l'Australie, le Canada et l'Afrique australe. » Le fait est que Massouah n'est pas une colonie, mais une plage brûlée où, pour avoir de quoi boire, il faut distiller l'eau de mer. A force d'impôts, chasser chaque année des Italiens de leur patrie, dépeupler les campagnes, réduire les petits propriétaires à la mendicité par les expropriations qu'opère le fisc (1), afin d'occuper un point de la

(1) En 1886, il eut à prononcer sur 14,508 poursuites et rendit 11,757 sentences ordonnant la vente. Le nombre des ventes a été suivant les régions, par 100,000 habitants, de 6.21 pour l'Italie septentrionale, de 11.27 pour l'Italie centrale, de 36.84 pour l'Italie méridionale, de 55.91 pour la Sicile, de 855.17 pour la Sardaigne, de 40.54 pour le royaume entier. Sur 11,715 propriétés vendues par jugement, 9,875, soit 84.29 p. c., furent adjugées au domaine. Le fisc

mer Rouge, où l'on risque des échecs qu'on ne peut venger sans une guerre impossible, où naissent des procès comme celui de Livraghi, où l'on compromet la santé des soldats et le moral des officiers. C'est là, sans contredit, l'une des folies économiques les plus caractérisées de notre temps. L'exemple d'Atjeh aurait dû pourtant servir d'avertissement au gouvernement italien.

Par le traité du 2 novembre 1871, l'Angleterre renonce en faveur de la Hollande à tout protectorat sur Atjeh et sur Sumatra, mais en même temps, le gouvernement néerlandais prend sur lui l'obligation de mettre fin aux actes de piraterie commis par les Atchinois. De là une guerre qui commence le 22 mars 1873 et qui dure jusqu'à ce jour. Au prix de luttes sanglantes, les Hollandais se sont emparés d'un seul point au bord de la mer, Atjeh, et du territoire environnant à portée de canon. Ils ne pourraient s'emparer de l'intérieur qu'au prix d'une grande guerre qui serait la ruine du trésor. Pour garder ce point, un seul fort, ils ont dépensé environ un demi-milliard, ce qui a mis en déficit et le budget de leur admirable et si riche colonie des Indes orientales et même celui de la mère patrie. Mais pour eux, il y a une excuse : ils avaient assumé l'obligation morale de garantir la sécurité dans les détroits. Pour l'Italie, il n'y en a point, c'est de gaieté de cœur qu'elle s'est jetée dans ce guépier.

Ici encore, le marquis di Rudini, tout en évitant de froisser l'amour-propre de ses concitoyens, a fait entendre de sages paroles : « Spontanément, librement, a-t-il dit à Milan, nous avons limité notre occupation au triangle Massouah, Asmara, Cheret. Ainsi nous avons pu réduire les dépenses militaires et alléger les charges du contribuable italien de 10 millions par an. C'est un état de paix assuré qui seul peut permettre d'établir un régime colonial en rapport au but économique que nous devons avoir en vue. Le gouvernement ne pourra offrir à la curiosité publique des images nouvelles et

est donc l'agent le plus actif de la désorganisation de la propriété, l'ennemi le plus terrible du bien familial. Et l'on parle de venir en aide à la Sardaigne ! Qu'on y réduise donc l'impôt qui fait des misérables, puis des brigands !

grandioses. Nous ne ferons pas une guerre comme celle entreprise contre le roi Jean, nous n'établirons pas de protectorat sur l'Éthiopie, nous nous contenterons d'une paix honorable qui donne satisfaction à nos vœux et à nos ambitions. »

Le marquis di Rudini a montré aussi d'une façon très fine et très frappante l'étrange contradiction où s'était engagée l'Italie, qui, d'une part, s'épuise à se mettre en défense en Europe et qui, d'autre part, se crée des points vulnérables en Afrique.

« Nos projets sont modestes, dit-il, et tels qu'ils doivent être quand on ne veut pas d'une politique de grande initiative et qu'on ne veut pas imposer à l'Italie, pour défendre des possessions africaines, des sommes qui seraient beaucoup mieux employées à défendre le territoire italien. »

La conclusion de ces remarques si justes serait évidemment l'évacuation de Massouah sans hésitation et sans retard. Mais jusqu'à présent, je ne connais que l'Angleterre qui ait eu le courage d'un pareil acte de sagesse et de prévoyance, quand elle a remis les îles Ioniennes à la Grèce et le Transvaal aux Hollandais-Africains.

En terminant cette étude sur les affaires italiennes, je voudrais esquisser l'utopie d'un économiste ami de l'Italie, c'est-à-dire montrer ce qu'aurait pu être la ligne de conduite et la situation de l'Italie si elle avait su se préserver de toute « mégalomanie ».

Une fois son unité obtenue et consacrée, après 1870, elle se serait imposé une attitude de complet « recueillement ». Imitant la Suisse, ou si cette comparaison paraît humiliante, les États-Unis, elle ne se serait occupée que de ses propres intérêts.

Elle aurait renoncé à intervenir dans le règlement des affaires européennes d'une façon active, sauf pour élever toujours une voix désintéressée en faveur de la liberté, de la justice et des droits des populations. Elle ne se serait à aucun prix attachée à la poursuite de cette périlleuse chimère, l'équilibre dans la Méditerranée, qui devait fatalement la conduire à un antagonisme avec la France et, par conséquent, à chercher des alliances pour le cas où cet antagonisme aurait amené un

conflit. Elle aurait pu alors accepter sans satisfaction peut-être, mais sans amertume, l'occupation de la Tunisie par la France et de Chypre par l'Angleterre en se disant que ces pays, mieux gouvernés, lui ouvriraient un marché nouveau et que c'était en tout cas un grand progrès dont tout ami de l'humanité devait se réjouir.

Placée à l'abri du rempart des Alpes, complètement en dehors du théâtre des guerres futures, elle n'aurait eu rien à craindre pour sa sécurité, moins encore que l'Espagne derrière les Pyrénées, car elle n'aurait pas eu, comme celle-ci, un Cuba qui peut amener des différends avec la grande république transatlantique. Tout homme cultivé dans le monde aurait chéri l'Italie comme le berceau des arts, des lettres et de la civilisation après le moyen âge, comme l'Éden de l'Europe, que n'oublie jamais quiconque l'a visité. Aucun de ses voisins n'aurait songé à l'envahir pour lui enlever une de ses provinces; ni l'Autriche pour reconquérir la Lombardie, ni la France pour lui prendre le Piémont : il est inutile de le démontrer.

Sans doute, la question de Rome n'aurait pas été résolue, car elle est de sa nature insoluble, sauf par l'effet du temps et de la prescription, mais elle n'eût pas été maintenue à l'état aigu comme elle l'est aujourd'hui, où un mot, trop haut prononcé à Berlin ou à Vienne, suffit pour provoquer des agitations, des inquiétudes, des crises sur les bancs de Montecitorio. Il est de toute évidence que dans l'état de tension existant entre les puissances européennes, Allemagne-Autriche d'une part, France-Russie de l'autre, d'aucun côté on n'aurait voulu, pour restaurer le pouvoir temporel, jeter l'Italie dans les rangs de l'ennemi de demain. La monarchie restaurée en France ne l'eût pas osé, quelque oppression que le clergé eût pu exercer dans ce sens. Tous les États eussent eu un intérêt à gagner les bonnes grâces d'un pays dont l'appui aurait pu, le cas échéant, faire pencher la balance du côté qui aurait obtenu son concours. L'Italie aurait pu se sentir isolée comme au congrès de Berlin, mais qu'importe! elle n'aurait eu besoin de personne, puisqu'elle ne demandait rien et qu'elle ne s'occupait que de ses affaires intérieures.

Dans cette situation, l'Italie n'aurait dû avoir ni fortifications, ni flotte puissante, ni grande armée préparée pour l'offensive; ce qui lui aurait suffi, c'est la nation armée, c'est-à-dire une organisation militaire semblable à celle de la Suisse, peut-être avec une artillerie et des cadres plus nombreux. Une telle armée aurait pu défendre parfaitement la Péninsule, dont le territoire si allongé et couvert de montagnes favorise la résistance à l'invasion. Qu'on se rappelle comment les Espagnols, manquant absolument d'organisation, ont fini par expulser au delà des Pyrénées les excellentes troupes de Napoléon I^{er} commandées par ses meilleurs généraux.

Loin d'augmenter sans cesse ses dettes et ses impôts, l'Italie aurait pu les réduire considérablement. Sa rente, avec un intérêt de 4 à 3 1/2 p. c., grâce à des conversions successives, serait au-dessus du pair. L'abolition du cours forcé se serait faite sans nulle difficulté et une bonne circulation métallique aurait été facilement maintenue.

Elle n'aurait pas été ainsi amenée à la protection douanière. Elle n'aurait pas commis ce crime de lèse-humanité qui consiste à enlever les ouvriers italiens à la jouissance de leur beau climat pour les parquer dans l'air malsain des ateliers. Elle n'aurait pas eu à créer ces industries factices, toujours menacées, qui ne vivent qu'en prélevant une taxe sur tous les consommateurs. Les campagnards n'auraient pas été réduits à fuir une terre frappée de 25 à 30 p. c. d'impôt, où ils ne pouvaient plus, malgré le plus dur travail, trouver à subsister, en faisant la part d'un fisc insatiable.

Jamais on n'aurait songé à jeter des millions et des millions dans la mer Rouge. Si on en avait eu à n'en savoir que faire, on les aurait employés à coloniser les régions désertes de la Sicile, de la Sardaigne ou de la Calabre. L'agriculture, qui a fait des progrès, en aurait fait de bien plus grands encore, car la population se serait accrue, fécondant les campagnes et apportant ainsi aux villes un développement normal et solide au lieu de ce gonflement morbide dû à des spéculations mal entendues et ruineuses. Alors se serait réalisé dans toute la

force du terme ce mot connu : Faites-moi de bonne politique et je vous ferai de bonnes finances.

Aujourd'hui, ce qui est fait, est fait. On ne peut espérer voir l'Italie virer de bord sans transition et entrer dans la voie qu'eussent conseillée les économistes et qui eût été probablement, en certaine mesure, celle de Cavour. Mais il ne serait pas impossible de se rapprocher peu à peu de cet idéal et de sortir résolument de la mégalomanie. C'est ce que tente de faire, semble-t-il, le ministère actuel, à en juger par le magnifique discours du marquis di Rudini à Milan et par l'exposé de cet éloquent économiste et de cet éminent financier M. Luzzatti, qui tient en ses mains le portefeuille du trésor, la clef des ressources financières dont dépendent forcément les faits et gestes des autres ministères.

Nous avons montré que l'Italie ne pouvait, on le comprendra en France, sortir brusquement sans lâcheté et sans déshonneur de la triple alliance. Mais il ne lui serait pas impossible d'obtenir de ses alliés la communication à l'Angleterre et au cabinet de l'Élysée des conditions du traité secret, afin de montrer qu'elle n'a absolument en vue que le maintien de la paix ; en tout cas, elle peut apporter dans les relations avec la France un esprit amical, disons plus, un esprit fraternel qui convient aux deux nations sœurs, de même sang, de même civilisation, de mêmes origines. Quand on a reconnu l'unité de l'Italie, les hommes d'État anglais ont dit qu'elle apporterait en Europe un élément et une garantie de la paix. Il dépend d'elle de justifier cette prévision.

ÉMILE DE LAVELEYE.